

Bruxelles, le 17 juin 2010

Un rapport prévoit des pénuries d'approvisionnement pour 14 matières premières minérales critiques

Les matières premières sont des composantes essentielles des produits de haute technologie et des produits de consommation courante, tels que les téléphones mobiles, les cellules photovoltaïques en couches minces, les batteries ion lithium, les câbles à fibres optiques ou encore les carburants de synthèse. Or, leur disponibilité est de plus en plus restreinte, selon un rapport publié aujourd'hui par un groupe d'experts présidé par la Commission européenne. Parmi les 41 minéraux et métaux examinés lors de ce tout premier état des lieux de l'accès aux matières premières dans l'UE, 14 matières premières ont été retenues comme «critiques» par les experts. L'accroissement de la demande en matières premières découle de l'expansion des économies en développement et des nouvelles technologies émergentes. La liste a été établie dans le cadre de l'initiative «matières premières» présentée par l'UE en 2008¹, en étroite collaboration avec les États membres et les parties intéressées. Les résultats du rapport serviront de base à l'élaboration d'une future communication sur les stratégies permettant de garantir l'accès aux matières premières, qui sera publiée par la Commission à l'automne 2010.

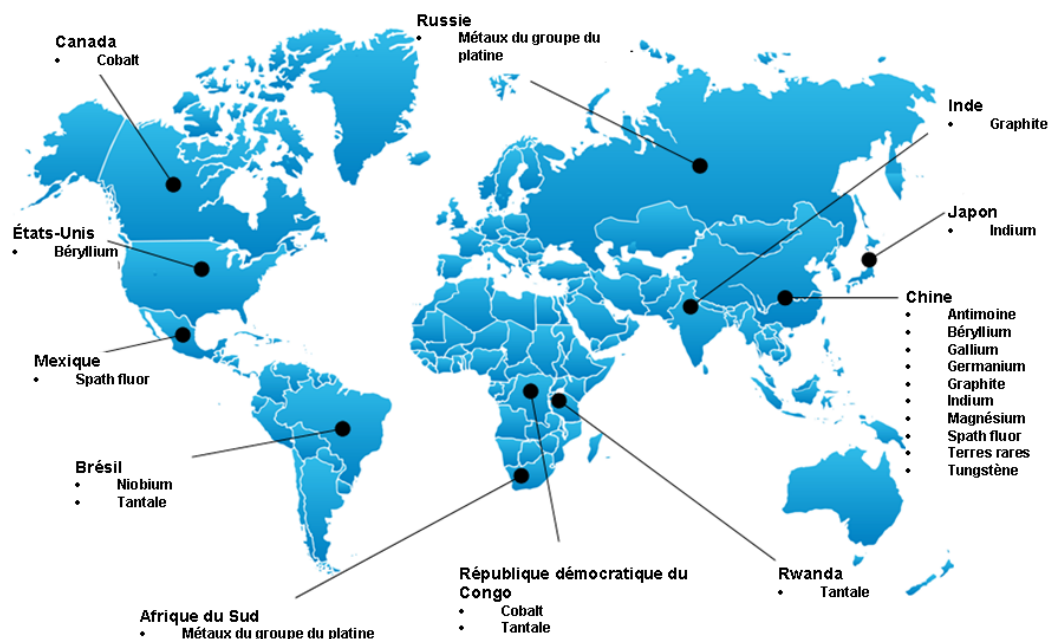
Antonio Tajani, vice-président de la Commission européenne chargé de l'industrie et de l'entrepreneuriat, a déclaré: «Le rapport de ce jour représente une contribution précieuse aux efforts que nous accomplissons pour garantir aux entreprises un accès sans entrave aux matières premières dans l'avenir. Nous avons besoin de conditions équitables sur les marchés extérieurs et d'un cadre efficace conçu pour favoriser un approvisionnement durable en matières premières à partir de sources internes à l'UE; il nous faut aussi accroître l'efficacité des ressources et recourir plus largement au recyclage. Nous voulons donner à l'industrie européenne les moyens de rester sur le devant de la scène en matière de nouvelles technologies et d'innovation et, à cet effet, nous devons nous assurer que nous avons toutes les cartes en main.»

D'après le groupe d'experts, **14 matières premières minérales** sont d'une importance critique pour l'Union européenne: l'antimoine, le béryllium, le cobalt, le spath fluor, le gallium, le germanium, le graphite, l'indium, le magnésium, le niobium, les métaux du groupe du platine, les terres rares, le tantale et le tungstène. Les prévisions indiquent que, pour certaines matières premières critiques, le niveau de la demande en 2030 pourrait être plus de trois fois supérieur à celui de 2006.

¹ Communication sur l'«initiative "matières premières" — répondre à nos besoins fondamentaux pour assurer la croissance et créer des emplois en Europe» - [COM\(2008\) 699 final](#)

En ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières critiques, les risques élevés sont surtout dus au fait qu'une grande partie de la production mondiale provient essentiellement d'un cercle restreint de pays, à savoir la Chine (antimoine, spath fluor, gallium, germanium, graphite, indium, magnésium, terres rares, tungstène), la Russie (métaux du groupe du platine), la République démocratique du Congo (cobalt, tantale) et le Brésil (niobium et tantale). Très souvent, cette concentration de la production est d'autant plus problématique qu'elle va de pair avec une faible substituabilité et des taux de recyclage trop bas.

Concentration de la production des matières premières minérales critiques



De nombreuses économies émergentes appliquent des stratégies de développement industriel fondées sur des instruments commerciaux, fiscaux et d'investissement destinés à leur réserver l'exploitation exclusive de leurs ressources.

L'**évolution technologique** est l'un des éléments les plus puissants qui influenceront le poids économique des matières premières dans l'avenir. Elle est susceptible d'engendrer une augmentation radicale de la demande de certaines matières premières (voir les prévisions figurant dans le [MEMO/10/263](#)).

Les **technologies émergentes qui sont les principaux moteurs** de la demande de matières premières critiques sont l'oxyde d'antimoine et d'étain et les microcondensateurs pour l'**antimoine**, les batteries ion lithium et les carburants de synthèse pour le **cobalt**, les cellules photovoltaïques en couches minces, les circuits intégrés et les diodes électroluminescentes blanches pour le **gallium**, les câbles à fibres optiques et les technologies optiques infrarouges pour le **germanium**, les écrans d'affichage et les cellules photovoltaïques en couches minces pour l'**indium**, les piles à combustible et les catalyseurs pour le **platine** (métal du groupe du platine), les catalyseurs et le dessalement d'eau de mer pour le **palladium** (métal du groupe du platine), les microcondensateurs et les ferro-alliages pour le **niobium**, les aimants permanents et la technologie laser pour le **néodyme (terre rare)**, ainsi que les microcondensateurs et la technologie médicale pour le **tantale**.

Afin de résoudre les problèmes actuels, le groupe d'experts recommande:

- de mettre à jour la liste des matières premières critiques de l'UE tous les cinq ans et d'élargir le champ de l'évaluation de la criticité;
- d'adopter des mesures stratégiques pour améliorer l'accès aux ressources primaires;
- d'adopter des mesures stratégiques pour accroître l'efficacité du recyclage des matières premières ou des produits contenant des matières premières;
- d'encourager la substitution de certaines matières premières, notamment en favorisant la recherche sur les produits de substitution des matières premières critiques;
- d'améliorer l'efficacité matérielle globale des matières premières critiques.

Pour consulter la liste complète des recommandations, voir le mémo. [MEMO/10/263](#)

Le vice-président Tajani vient juste de revenir de la **réunion entre la Commission européenne et la Commission de l'Union africaine**, qui s'est tenue le 8 juin 2010 à Addis-Abeba. Au cours de cette réunion, il a été convenu d'entretenir une coopération bilatérale dans le domaine des matières premières et d'œuvrer conjointement à la réalisation d'initiatives et de progrès futurs, en particulier sur des points tels que la gouvernance, les infrastructures, les investissements et les connaissances théoriques ou pratiques en géologie.

Pour de plus amples informations

http://ec.europa.eu/enterprise/policies/raw-materials/critical/index_fr.htm